

Compte rendu de la réunion du 2 mars 1999
--

Présents : Nicole Beaufort, Jean Flattot, Louis Gouriou, Alfred et Marthe Jeannerod, Jacqueline Marion, Nicole Salles, Marie-Thérèse et Michel Seigle. Roger Caramelle pour l'UDIR.

I. Intervention de Roger Caramelle (secrétaire de l'UDIR, Union départementale (26-07) interprofessionnelle de retraités CFDT).

Roger insiste beaucoup pour que la section des retraités du SGEN prenne sa place au sein de l'instance interprofessionnelle départementale (UDIR) et des instance locales (ULIR).

- les statuts de l'UDIR réservent *de droit* un siège à tout groupe professionnel – ou section – de retraités qui acquitte un certain nombre de timbres : c'est le cas des retraités du SGEN.
- L'UDIR désire beaucoup que le SGEN exerce ce droit pour siéger au conseil de l'UDIR, au nom du principe : *plus on est de fous, plus on s'amuse...*
- la représentation du maximum possible de groupes professionnels permet la prise de conscience et la prise en compte des problèmes des uns et des autres, et la mise en pratique de la solidarité, l'un des axes essentiels de la CFDT.
- l'organisation d'actions communes avec d'autres forces syndicales (CGT, FO,...) implique une efficacité qui repose aussi sur le nombre.
- la participation à des organismes publics suppose aussi des militants formés : ainsi le CODERPA, qui ne fonctionne pas bien, demande à être relancé. Deux journées de formation sont prévues chaque année ; cette année, elles porteront sur l'Europe sociale et sur les enjeux de la protection sociale.
- enfin l'UDIR a un aspect convivial, organise des sorties, des voyages.

Roger nous présente le calendrier des activités de l'UDIR, qui s'arrête au début de l'été, le suivant relevant de l'instance nouvelle qui sera élue prochainement.

- 18 mars : journée de formation sur l'avenir des retraités (organisée par l'UD).
- 22 mars : A.G. de l'ULIR de Valence.
- 27 avril : A.G. de l'UDIR.
- 18 mai : journée de formation sur l'avenir des retraités (organisée par l'UDIR).
- 11 juin : sortie en Bourgogne (Chalon-Tournus).

Un échange a lieu : Roger donne des réponses à nos questions, apporte des précisions. Avant de nous laisser continuer notre réunion, il nous livre une confidence, fruit de sa longue expérience pluridécennale de militant. Au moment de la guerre d'Algérie, faisant partie de la minorité de la CFTC de l'époque (avant 1964), il avait mesuré la difficulté de certains responsables de longue date pour évoluer et en avait tiré une leçon pour lui-même : la ferme résolution de quitter à temps les responsabilités et les places dans les structures, de passer la main. Merci Roger.

II. Suite de la réunion.

1. les présents décident qu'il faut répondre à l'invitation et que la section doit être présente dans les instances interprofessionnelles ; Jean et Louis s'inscriront à la journée de formation du 18 mars ; ils assisteront aux A.G. de l'ULIR de Valence et de l'UDIR et se porteront candidats pour faire partie de leur conseil (Louis et Jean à l'ULIR, Louis à l'UDIR).

2. une discussion intéressante s'instaure à propos de l'insertion et du vote dans le syndicat (SGEN) et l'interpro (UDIR). Le vote des retraités est pris en compte au niveau de la région (URIR) ; dans le syndicat (SGEN), on peut apporter son expérience et sa participation aux tâches matérielles (tirages !) ; mais on ne saurait se prononcer à la place, et même aux côtés, des actifs, notamment s'agissant de décisions d'actions. L'aspect fédéral de notre engagement, au sein de la branche retraités, n'a pas été traité.

3. conformément à ce que nous avons décidé, une revue de la presse syndicale a donné lieu à une brève tentative ; ce n'est pas très réussi ; il faudra affiner cela.

Prochaine réunion :

Lundi 10 mai 1999 à 14h 30
Maison des syndicats à Valence

Le 25 mars 1999. – J.F.